



Dans la continuité de 2015, l'année 2016 a été riche en activités pour l'ADASEA du GERS :

- Animation des programmes agri-environnementaux, des sites Natura 2000, de la Cellule d'assistance technique aux Zones humides.
- Préservation du foncier agricole et naturel à travers les diagnostics et évaluations liés à des documents d'urbanisme et des mesures compensatoires.
- Animation « Trame Verte et Bleue » auprès des élus.
- Formations et animations auprès des gestionnaires et du grand public pour sensibiliser au travail des agriculteurs dans le domaine de la gestion des milieux.
- Animation sur la lutte contre l'érosion et les zones tampons dans le cadre du Contrat Milieu de l'Hesteil et du PAT Gimone.
- Contribution à l'amélioration des connaissances et à la valorisation des sous-trames du Schéma Régional de Cohérence Territoriale, ...

Pour toutes ces actions, nos partenaires financiers continuent de nous faire confiance : Etat, Agence de l'Eau Adour Garonne, Région Occitanie, Collectivités locales, et je les en remercie.

Les résultats sont là : plus de 600 adhérents au réseau des gestionnaires des zones humides du Gers, 355 contrats Natura 2000, 3800 hectares engagés en MAEC, plus de 50 collectivités accompagnées, de nouveau un lauréat du 3^e prix d'excellence agro-écologique au Concours Général Agricole des Prairies Fleuries, un collège des gestionnaires dynamisé (170 adhérents), et un développement conséquent des partenariats (syndicats de rivière, coopératives, collectivités locales, Pays, Conseil Départemental, Groupements d'Agriculteurs, Fédération des Chasseurs et des Pêcheurs, CPIE, Associations Naturalistes, Conservatoire Botanique, SAFER, urbanistes, INRA, Chambres d'agriculture, ...).

Cette forte implication dans la préservation de

l'environnement a été reconnue à travers l'octroi d'un nouvel agrément d'Association de Protection de l'Environnement par le Préfet du Gers en octobre 2016.

Pour aller plus loin dans la représentativité de notre association, nous souhaitons accueillir dans notre Conseil d'administration d'autres acteurs du monde rural : la Fédération des Chasseurs du Gers et la Fédération des Pêcheurs du Gers nous rejoignent aujourd'hui.

Nous avons également renforcé notre représentativité au niveau national, par la transformation, en juin 2016, de l'association régionale des ADASEA de Midi-Pyrénées en association nationale, afin de mutualiser certains savoir-faire et de pouvoir conduire ensemble des projets régionaux et nationaux.

2016 a aussi été marquée par des nouveautés réglementaires françaises qui sont en lien direct avec nos activités, notamment le nouveau dispositif de Compensation agricole et la Loi Biodiversité, auxquelles il faudra savoir répondre dans les mois à venir, à travers le développement de nos activités et de celles de notre association nationale des ADASEA.

Enfin, de nouveaux projets nous animent pour 2017, en lien avec de nombreux partenaires : le Groupe Opérationnel « Valorisation des Prairies Inondables Arrats Gimone Save » et le LIFE « Milieux Agro-Pastoraux des Coteaux Gascons », destinés à valoriser et soutenir le travail des agriculteurs, et notamment des éleveurs, en matière de gestion des milieux naturels gersois.

Voilà une liste d'actions et de projets qui ont animé notre Conseil d'Administration et notre équipe salariée de l'ADASEA durant l'année 2016 au service des gestionnaires des espaces ruraux que sont principalement les agriculteurs mais aussi les propriétaires et les collectivités attachés à leur patrimoine foncier et à la préservation de leur environnement.

SOMMAIRE

P 4	Les Membres de l'ADASEA du Gers
P 5	Organigramme équipe 2016
P 6 - 7	Natura 2000
P 8 - 9	Cellule d'Assistance Technique Zones Humides
P 10 - 11	Mesures Agri-Environnementales et Climatiques
P 12 - 13	Préservation du Foncier Agricole et Naturel : Urbanisme
P 14 - 15	Etudes Environnementales
P 16 -17	Valorisation des Trames Vertes et Bleues du SRCE
P 18	Protection des eaux, des zones humides et lutte contre l'érosion
P 19	Contrat Milieu : « Lutte contre l'érosion » dans le bassin versant de l'Hesteil
P 20	Actions de Formation
P 21	Actions innovantes : Préparation d'un groupe Opérationnel pour la valorisation des prairies inondables
P 22	Concours Prairies Fleuries
P 23	Synthèse du Bilan Comptable 2016

Les Membres de l'ADASEA du Gers

Personnes Morales membres du Conseil d'Administration :

Organismes	Nbre de Représentants
FDSEA	5
JEUNES AGRICULTEURS	4
CONFEDERATION PAYSANNE	2
COORDINATION RURALE	2
CHAMBRE D'AGRICULTURE	3
AGC CER FRANCE	1
C.A.C.G	1
CREDIT AGRICOLE P.G.	1
E.D.E	1
FD CUMA	1
MODEF	1
MSA MIDI PYRENEES SUD	1
SAFER G.H.L.	1

Personnes Physiques adhérentes au Collège des gestionnaires :

Ce sont des adhérents à titre individuel, gestionnaires de milieux, qui s'inscrivent dans le cadre des actions menées par l'ADASEA au titre de l'environnement et de la gestion des milieux naturels : agriculteurs, propriétaires, particuliers, représentants de collectivités territoriales.. Deux représentants de ce collège siègent au Conseil d'Administration au côté des représentants des personnes morales.

Ce collège a réuni 161 gestionnaires en 2016

Rappel de l'objet de l'ADASEA :

L'ADASEA a pour objet d'apporter son concours à la profession agricole pour la préparation et la mise en œuvre des actions concernant ou se rapportant aux domaines de l'Agriculture, de l'Aménagement et de l'entretien de l'espace, de l'Environnement et du Développement local.

L'ADASEA a pour objet de répondre à des missions de différents donneurs d'ordre (collectivités territoriales, établissements publics...), concernant l'environnement et le territoire. Cette mission se fait de manière concertée avec la profession agricole.

L'ADASEA assure le lien entre la profession agricole et les autres acteurs sur les questions locales relatives à ces domaines, en particulier sur les thématiques environnementales, milieux naturels, eau et biodiversité.

Elle agit pour faire de l'Environnement et du Développement local des objets de cohésion agricole et rurale, de lien social et durable.

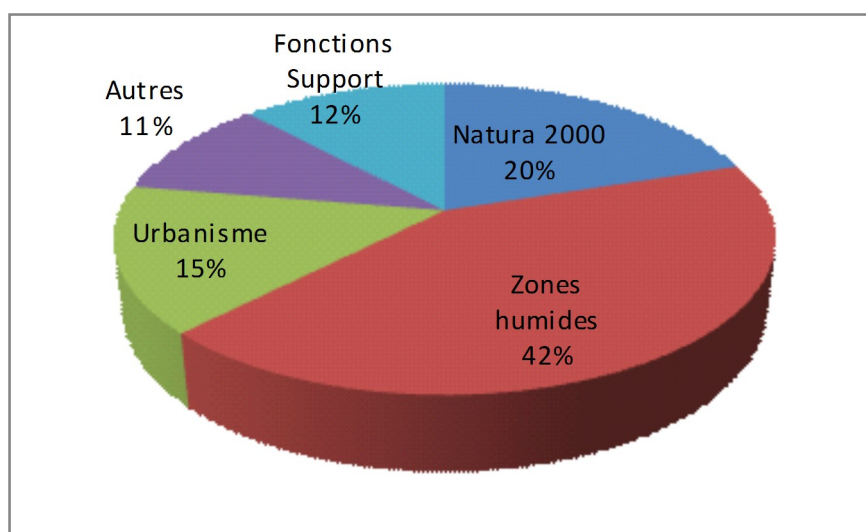
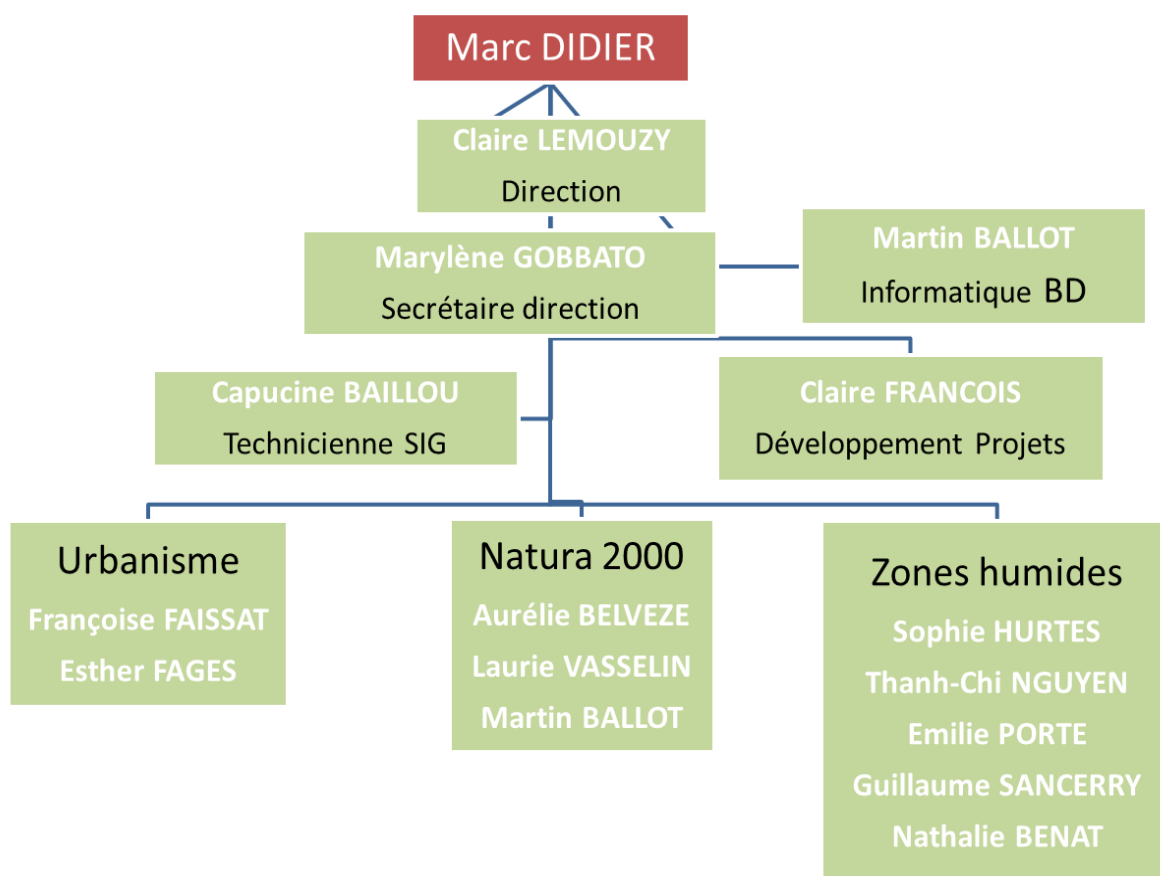
Elle conduit ses animations territoriales en favorisant l'intégration et la prise en compte des préoccupations environnementales, et plus largement la contribution de l'agriculture aux démarches de Développement Durable, sous l'angle économique, social et environnemental..

Elle assure une veille sur les innovations socio économiques et démarches environnementales des territoires et intervient dans les champs des services d'intérêt collectif aux territoires.

La préparation et la mise en œuvre d'actions de formation en accompagnement et dans le prolongement des activités de l'ADASEA du Gers sont parmi ses missions.

Les actions de l'ADASEA seront mises en œuvre dans le cadre des politiques agricoles et rurales, décidées par l'Etat, l'Europe, les Etablissements Publics et les collectivités territoriales. Elles seront également mises en œuvre dans le cadre de prestations diverses se rapportant aux thématiques citées dans l'objet de l'ADASEA.

Organigramme de l'équipe 2016



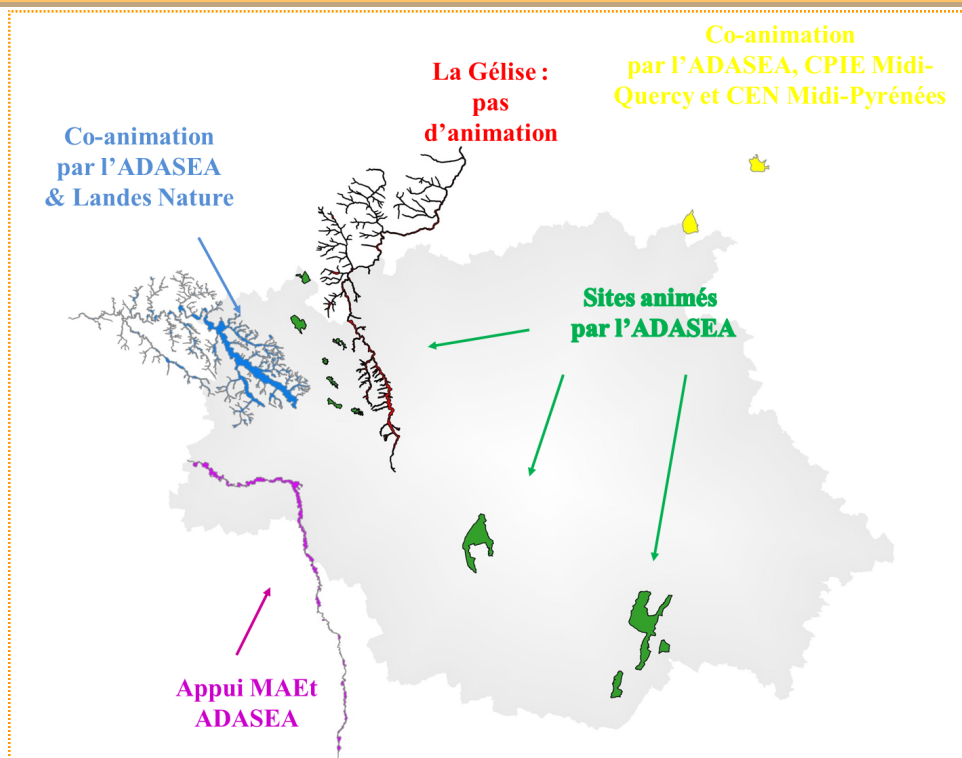
Répartition des ETP par secteur d'activité - 2016

Le réseau NATURA 2000 émane des directives européennes dites « habitats naturels » et « Oiseaux ». Il s'agit de pérenniser le patrimoine naturel d'intérêt communautaire, présent dans les sites de ce réseau.

Depuis 2000, l'ADASEA, forte de son implication dans l'agri-environnement, accompagne les acteurs locaux dans la définition puis dans l'animation de leurs actions de gestion des milieux naturels sur ces sites. Cette mission est désormais confiée par l'Etat via des marchés publics pluri-annuels.



Localisation des Sites NATURA 2000 animés ou co-animés par l'ADASEA



La réactualisation du document d'objectifs du site « Étangs de l'Armagnac »

Le document d'objectifs du site « Étangs de l'Armagnac », élaboré en 2001-2002, a été validé le 02/07/2003 : il fait donc partie des documents d'objectifs les plus anciens de Midi-Pyrénées.



Des évolutions sur la connaissance des milieux et des espèces ont entraîné une révision de la cartographie des habitats naturels réalisée par l'ADASEA en 2014-2015.

La DDT 32 a poursuivi cette démarche d'actualisation en lançant un appel d'offre à l'été 2016 concernant la réactualisation du document d'objectifs.

En partenariat avec la Fédération Départementale des Pêcheurs du Gers, le Conservatoire des Espaces Naturels de

Midi-Pyrénées et l'École d'Ingénieurs de Purpan, l'ADASEA a obtenu ce marché. Jusqu'en avril 2018 vont se succéder les différentes phases de recensement des espèces, de recueil auprès des acteurs locaux des activités et projets, puis la réunion de groupes de travail qui élaboreront les mesures qui s'appliqueront sur le site après validation par le Comité de Pilotage Local.

Les missions menées :

- **Animation** des comités de pilotage locaux
- **Information** en continu des acteurs : Permanences, Bulletin de liaison,
- **Animation foncière** : travail de médiation entre propriétaires et agriculteurs pour assurer la continuité de la gestion ou la reconquête des habitats naturels
- **Diagnostics individuels, d'exploitation ou de propriété**, en vue des contrats et des chartes, puis **Appui au montage des contrats** volontaires de gestion NATURA 2000, MAE et des chartes
- **Suivi des contrats, cohérence avec la PAC, etc...**
- **Suivi de l'activité des sites**: suivi SIG, restitution au comité de pilotage et bulletin d'info annuel, rapport d'activité annuel par site, saisie des indicateurs



- **Sensibilisation des acteurs** : Réunions techniques, Formations, Plaquettes, Affiches
- **Promotion des sites** : Plaquettes, Mallettes/outil pour les mairies, Site Internet <http://gers.n2000.fr>, articles de presse, interventions télévisées, Visites de groupes d'agriculteurs et de lycéens, Participation à des journées de découverte « Grand public », en partenariat avec les collectivités locales
- **Sensibilisation auprès des scolaires** confiée à notre partenaire le CPIE PAYS GERSOIS.
- **Conduite d'études complémentaires, Suivis des milieux et des espèces.**

- **Appui aux porteurs de projets relevant du régime de l'évaluation des incidences**

L'animation de l'ADASEA se traduit par l'engagement fort des agriculteurs et non-agriculteurs dans la gestion des sites

de 2004 à 2015 :

- 386 diagnostics réalisés
- 355 contrats agricoles et non agricoles
- 48 chartes

En 2016 :

- 2 contrats hors agricoles
- 1 charte
- contractualisation des MAEC :
 - 75 agriculteurs engagés, 987 000 euros d'aide (sur 5 ans)
 - 1119 ha sous contrat, 8,71 km de fossés, 1.92 km de haies, 32 mares



Perspectives 2017

- Poursuite de l'animation dans tous les sites : animation foncière, valorisation pédagogique, contractualisation, chartes, ...
- Poursuite des contrats MAEC : 19
- Finalisation de 6 contrats non agricoles

L'ADASEA est Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides par convention avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, avec le co-financement de l'Europe (FEDER) et de la Région. La mission de la CATZH consiste à préserver les zones humides en encourageant les pratiques compatibles avec le maintien de leurs fonctionnalités, à travers un réseau de gestionnaires qui s'engagent volontairement.

QUELQUES CHIFFRES DE LA CATZH FIN 2016

621 adhérents au Réseau des gestionnaires de zones humides du GERS

313 étangs, 648 mares, 1330 ha de prairies humides et/ou inondables ont bénéficié de conseils de gestion de la CATZH représentant un total de **1 547 hectares de milieux humides.**

78 ont bénéficié d'une aide pour la restauration

18 bassins versants ont un diagnostic exhaustif de leurs zones humides

41 communes ont bénéficié de l'appui de la CATZH



La **Fédération Départementale de chasse** restaure un **réseau de mares** dans le Nord-Est du Gers. Elle a sollicité la CATZH afin de réaliser un diagnostic initial (amphibiens, odonates et plantes aquatiques) de 20 mares sur

4 ans accompagné de préconisations de restauration. Ce partenariat s'est officialisé en 2016 par la signature d'une **convention** entre les deux structures.



Promotion des Zones humides auprès du grand public:

Journée mondiale des Zones Humides à Avezan



Développement des partenariats :

Nouvelles conventions de partenariat signées en 2016 :

- ◆ avec les **Fédérations des Chasseurs**
- ◆ avec les syndicats de rivière : **Baïse amont, Osse-Guiroue**

Poursuite des partenariat avec :

- ◆ les syndicats de rivière : **Gimone 32 et 82, Arrats, Gélise-Izaute, Midour-Douze**
- ◆ **Conseil Départemental** à travers le pôle départemental Zones Humides et BDT 32
- ◆ **SAGE Midouze**
- ◆ **SAFER** pour veille foncière des prairies inondables
- ◆ Travail avec la **DDT** pour faciliter la conformité des dossiers vis-à-vis de la loi sur l'eau

Développement d'un Partenariat INTERCATZH régional

Depuis 2014, la **Fédération Départementale de Pêche** suit une des dernières populations d'**Ecrevisse à pattes blanches** du Gers sur un petit affluent de l'Arrats. Afin de préserver cette espèce, elle a contacté l'ADASEA pour ses connaissances du monde agricole et des zones humides.

Après concertation et validation des

travaux de restauration (2016) avec les gestionnaires et les partenaires techniques et financiers, des dossiers de demande de subvention seront déposés en 2017 auprès de la DDT et l'Agence de l'Eau. Les deux structures vont pérenniser leur collaboration en signant en 2017 une convention.



Inventaire des Prairies Inondables de la vallée du Gers

Chloé BARRAND, étudiante en stage, a réalisé au printemps 2016 l'inventaire des prairies inondables de la vallée du Gers, et étudié la relation spatiale entre valeur écologique, économique et pratiques de gestion, à partir d'un inventaire terrain exhaustif et d'enquêtes auprès des agriculteurs. 453 prairies inondables pour 694 ha ont été inventoriées, 16 agriculteurs enquêtés (46 prairies).

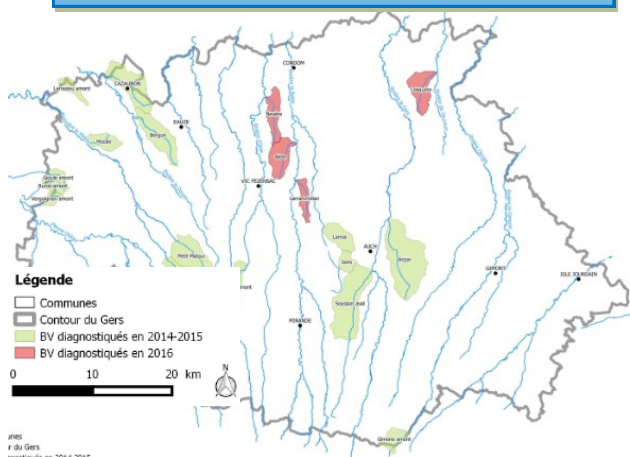


Les résultats constituent les bases de notre conseil technique à venir sur la vallée du Gers. Celui-ci sera mené en partenariat avec les syndicats de rivière et le Conservatoire des Espaces Naturels.

Perspectives 2017-2018

- Poursuite animation du réseau & conseil CATZH
- Extension à la rivière Gers avec syndicat et CENMP, à la Baïse amont et à la Save avec les syndicats
- Animation spécifique sur des bassins versants prioritaires avec appui aux collectivités
- Programme d'action sur les zones humides du bassin versant de la Sère (82) avec SATESE et syndicat de Riv.
- Poursuite des actions de préservation de population d'Ecrevisses à pattes blanches avec la Fédération des Pêcheurs, et de restauration de mares avec la Fédération des chasseurs sur secteurs Agrifaune.
- Restauration des prairies à Jacinthes romaines
- Chantiers participatifs
- Ateliers « élus / ZH »

Etude des zones humides de 18 bassins versants prioritaires DCE



Atelier « élus » / « Zones humides » le 14 déc. 2017:

Objectif: donner aux élus des compétences pour faire les bons choix concernant les zones humides dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme à venir.

Mode opératoire : alterner ateliers participatifs et présentations magistrales, avec un atelier de lecture du paysage à l'extérieur et un atelier en salle.

Suite aux très bons retours des élus présents, de nouveaux ateliers sont programmés pour 2017.



Appui aux collectivités 2016:

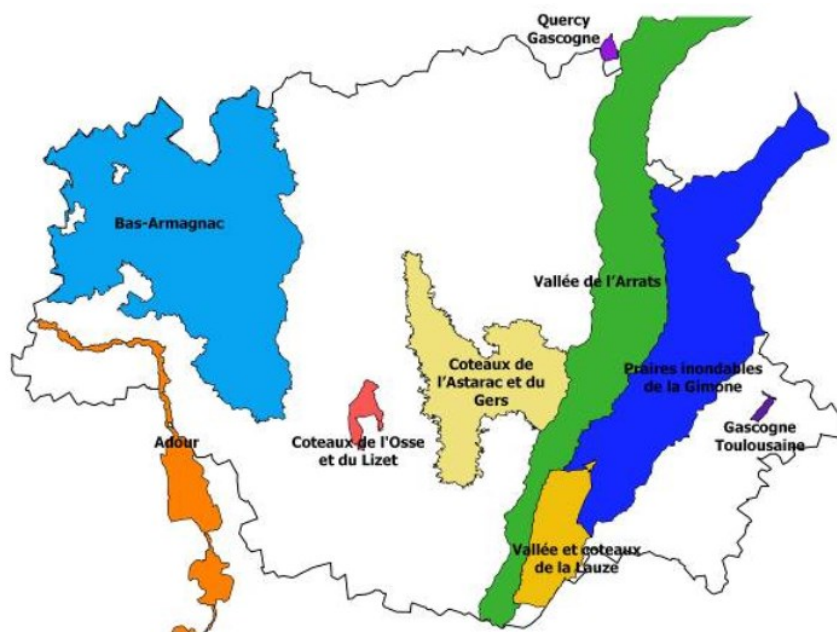
- ◆ Accompagnement de la Communauté de communes de la Ténarèze et de la commune de Montréal pour la valorisation de la zone humide du Pont d'Artigue, site Unesco
- ◆ Projet de Sentier d'interprétation en bord de Gimone à Gimont
- ◆ Valorisation des ZH dans la lutte contre l'érosion à Lectoure (bassin versant du Foissin)

Les Mesures Agri-Environnementales & Climatiques

En 2015, les mesures agri-environnementales deviennent **climatiques**. Elles sont décidées au niveau régional, dans le cadre du Programme de Développement Rural Régional 2014-2020.

L'ADASEA DU GERS a répondu à l'appel à projets agri-environnementaux et climatiques lancé par la région fin 2014, **proposant 8 territoires de projets agro-environnementaux** en lien avec ses actions Natura 2000 et CATZH, dont l'un avec une collectivité.

Territoire	Enjeux
Bas-Armagnac	Natura 2000 Zones humides Plan National d'Action Cistude
Coteaux du Lizet et de l'Osse vers Montesquiou	Natura 2000 Plan National d'Action Cistude
Coteaux Astarac Gers	Natura 2000 Plan National d'Action Cistude Plan National d'Action Messicoles
Vallée et coteaux de la Lauze	Natura 2000 Zones humides Plan National d'Action Cistude Plan National d'Action Messicoles
Vallée de l'Arrats	Natura 2000 Zones humides Plan National d'Action Cistude Plan National d'Action Messicoles
Praires inondables de la GIMONE	Zones humides Protection des captages en lien avec PAT GIMONE
Cavités et Coteaux en Quercy Gasconne	Natura 2000 Plan National d'Action Messicoles
Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine	Zones humides



Les Mesures Agri-Environnementales

RÉSULTATS DES CAMPAGNES 2015-2016



12 conseillers mobilisés



6 800 ha engagés
6000 ha de prairies maintenues
800 ha convertis en prairies



75 km de haies



35 km de fossés



210 Mares et étangs



5 425 000 € engagés sur 5 ans



375 Agriculteurs bénéficiaires

Estimations approximatives,
Sous réserve de validation des dossiers
27 Octobre 2016



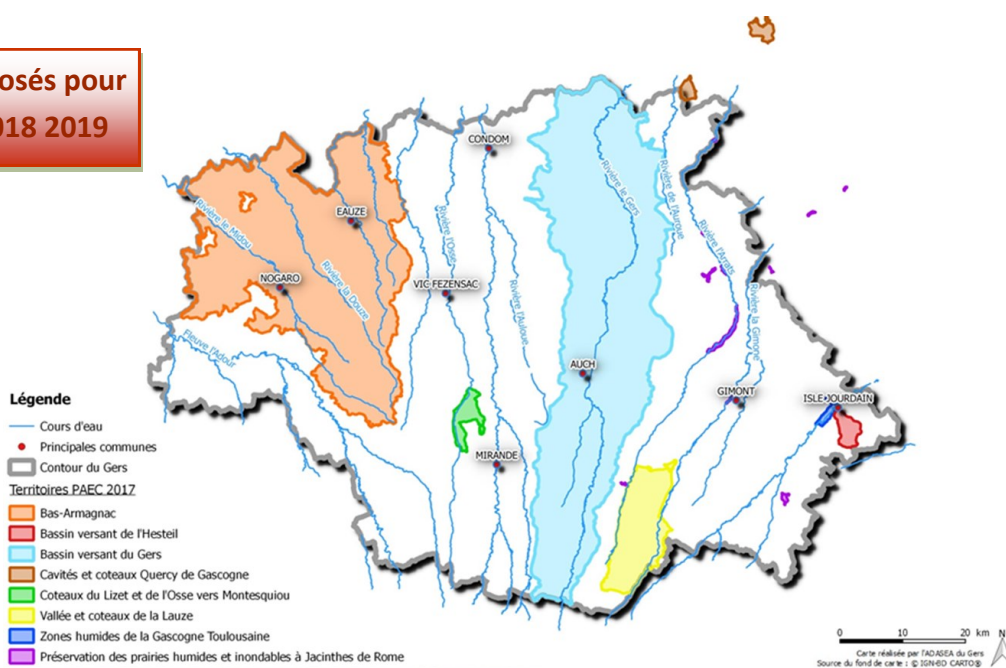
Perspectives: PAEC 2017 2018

- 2 nouveaux territoires :
 - ◇ Vallée du Gers
 - ◇ Jacinthes romaines
- Poursuite des territoires 2015 2016 :
 - ◇ Bas-Armagnac
 - ◇ Lizet
 - ◇ Lauze
 - ◇ Zone humide de l'Isle-Jourdain
 - ◇ Bassin versant Hesteil

Les mesures mobilisables (selon les territoires) :

- ◇ Conversion de terres arables en prairies ou en gel pertinent
- ◇ Gestion extensive des prairies inondables et/ou humides
- ◇ Gestion extensive des prairies sèches
- ◇ Entretien des haies champêtres
- ◇ Entretien des mares, étangs et fossés
- ◇ Céréales à messicoles
- ◇ Mesure système herbagers et pastoral
- ◇ Mesure système

Les territoires proposés pour campagnes 2017 2018 2019



Quelque soit le territoire, les terres agricoles et les espaces naturels sont des éléments fortement combinés, liés dans un rapport souvent inégal, mais subissant cependant le même traitement face à l'urbanisation. A cette situation, l'ADASEA propose un travail de prise en compte des usages agricoles et des fonctions environnementales dans les projets d'aménagement.

Notre méthode : le dialogue, la connaissance de terrain, l'expertise agricole, environnementale, l'animation foncière, la présence sur le terrain établir le dialogue, rechercher un meilleur équilibre entre agriculture et environnement.

Notre action : préserver la place de l'activité agricole au sein des projets de planification ou d'aménagement tout en proposant une prise en compte équilibrée de l'environnement.

L'ADASEA du GERS met à la disposition des porteurs de projet publics comme privés, son expertise, ses compétences. Cela se traduit par la réalisation des diagnostics agricoles, environnementaux et des évaluations environnementales de documents d'urbanisme (PLU, Cartes communales), et d'études au cas par cas.

L'ADASEA travaille en sous-traitance ou co-traitance avec plusieurs partenaires Urbanistes (les bureaux d'étude XMGE, URBAN32, URBACTIS, OSMONDA, URBADOC) ou directement pour les collectivités selon les travaux.

LES TRAVAUX 2016

CARTES COMMUNALES

Volets agricoles & Environnementaux :

- ◆ ANTRAS

Evaluations Environnementales

- ◆ MAGNAN
- ◆ CAHUZAC / ADOUR
- ◆ AVERON-BERGELLE

PLU

Volets agricoles & Environnementaux :

- ◆ GIMONT
- ◆ Finalisation de LUPIAC
- ◆ Zonage agricole et environnemental d'EAUZE

Evaluations Environnementales

- ◆ EAUZE

PLUi

Diagnostic Agricole :

- ◆ Finalisation Communauté de Communes de la TENAREZE



Perspectives 2017

- ◆ Finalisation de travaux 2016 :Cazavet, Tenarèze
- ◆ PLU Volets agricoles & Environnementaux:
 - * SAINT-AMADOU
 - * MONTOULIEU

Urbanisme

Diagnostic agricole et environnemental de la carte communale de Cazavet (09)

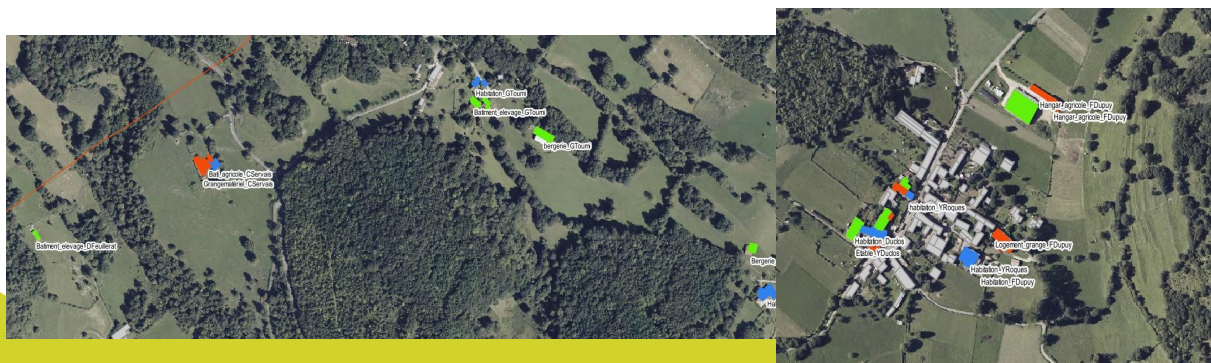
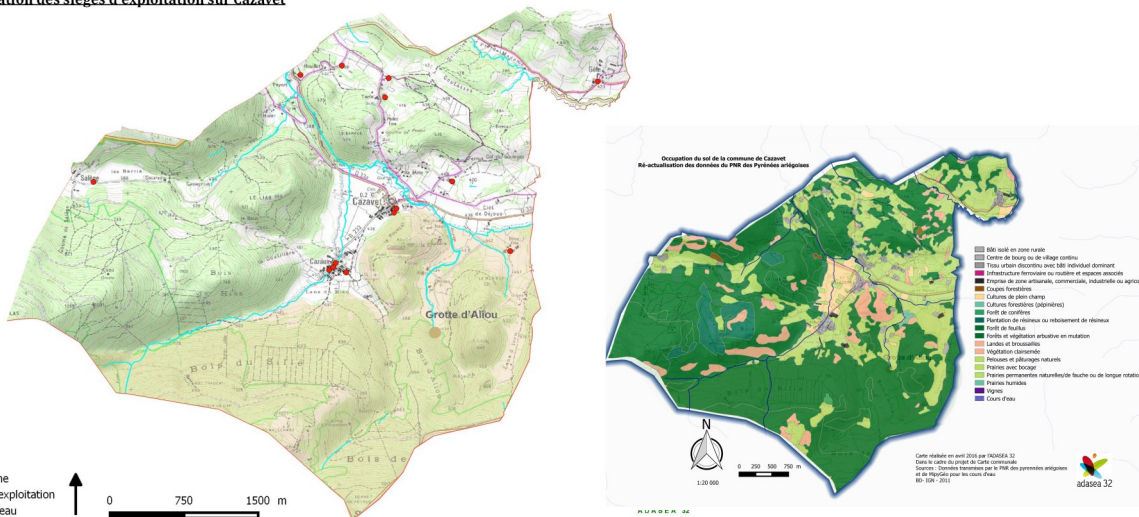
Le travail de l'ADASEA est de répondre à la demande précise des élus de la commune qui ont souhaité disposer d'un diagnostic agricole et environnemental précis, qui rende compte de leur réalité avec une méthode adaptée à leur territoire,

- situation de l'activité agricole,
- éléments prospectifs au regard du devenir des exploitations agricoles,
- situation de chaque exploitation tant du point de vue du siège et site de production, des bâtiments et de leur vocation, du foncier agricole,
- de l'occupation précise du sol à l'échelle cadastrale et des îlots PAC
- des enjeux environnementaux, et de la Trame verte et bleue sur la commune en lien avec les territoires supra-communaux.

La démarche a permis aux élus de définir les enjeux agricoles et environnementaux, les zones à enjeux, de disposer de plusieurs scénarios d'aménagement, de mesurer les impacts de chaque projection et de les accompagner dans le choix de leur projet 'urbain'.

Les illustrations suivantes expriment les différentes échelles de travail et certaines des thématiques abordées.

Localisation des sièges d'exploitation sur Cazavet



EXPERTISES FAUNE FLORE HABITATS / ÉTUDES D'IMPACTS

Fort de son expérience de plus de 15 ans en matière d'expertise des milieux naturels, de la flore et de la faune, et des compétences du personnel, l'ADASEA accompagne des agriculteurs, des groupements et des collectivités pour des expertises faune-flore-habitat dans le cadre de dossiers réglementaires, comme les Installations Clas-

sées, études d'impact, études « cas pas cas », études d'incidence NATURA 2000, ...

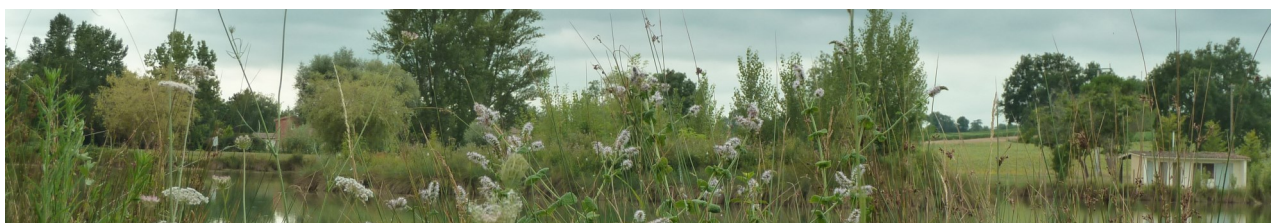
Ces études se font soit directement en prestation pour les porteurs de projets (agriculteurs, collectivités ..), soit en sous-traitance pour des partenaires tels que VIVADOUR, XMGE, CPIE Pays Gersois,....

En 2016, 3 expertises ont été réalisées.

RÉHABILITATION DE LA BASE DE LOISIRS DE MONTRÉAL DU GERS



La Communauté de Communes de la Ténarèze et la commune de Montréal du Gers se sont engagées dans un projet de restauration de la zone de loisirs sur Montréal en lien avec la thématique Environnement/Biodiversité. Proposer à tous un sentier de découverte Nature dans le cadre de la réaffectation d'une zone humide est un projet généreux et adapté au site à réhabiliter. L'ADASEA intervient en tant que co-traitant* sur le volet expertise écologique, expertise bassin versant, génie écologique. Les élus sont attentifs à la richesse naturelle présente, au potentiel à valoriser sur l'ancienne base de Loisirs, aux propositions d'aménagements écologiques, à l'intégration du projet dans son bassin versant par une prise en considération de la Trame verte et bleue existante à préserver et à restaurer.



Groupement : Agence Casals BE mandataire, XMGE, SCE, Agence MP et BAP architectes, ADASEA co_traitants



LE BASSIN VERSANT DU FOISSIN SUR LA COMMUNE DE LECTOURE

L'ADASEA est intervenue à la demande de la commune de Lectoure et du Bureau d'études XMGE en charge de la demande de dossier Loi sur l'eau pour **une expertise Bassin versant et Faune/Flore**, préalable aux propositions d'aménagements sur le Bassin versant du Foissin. Depuis plusieurs années, ce bassin versant à l'aplomb de la ville et très abrupt, fait face à des inondations et coulées de boues importantes. Notre travail a consisté à réaliser les expertises nécessaires mais aussi à accompagner les élus

dans leur compréhension des phénomènes érosion/inondation et les choix d'aménagements.

En lien avec le BE et la mairie nous avons proposé un programme agri-environnemental et climatique 'PAEC', à deux thématiques Biodiversité Zones humides et Eau/Erosion, programme s'adressant aux agriculteurs, permettant ainsi une réflexion et une animation commune sur le site, la mise en œuvre d'actions concrètes pour les agriculteurs associés à la démarche, pour préserver et restaurer des prairies, maintenir et créer des zones d'expansion de crues....



ASSISTANCE TECHNIQUE À LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES COMPENSATOIRES RELATIVES AUX ZONES HUMIDES

La DREAL, qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet de 2x2 voies de la RN124 déviation de Gimont, a sollicité l'ADASEA du GERS, via une convention, pour une assistance technique à la mise en œuvre de mesures compensatoires relatives aux Zones Humides sur la commune de Gimont.

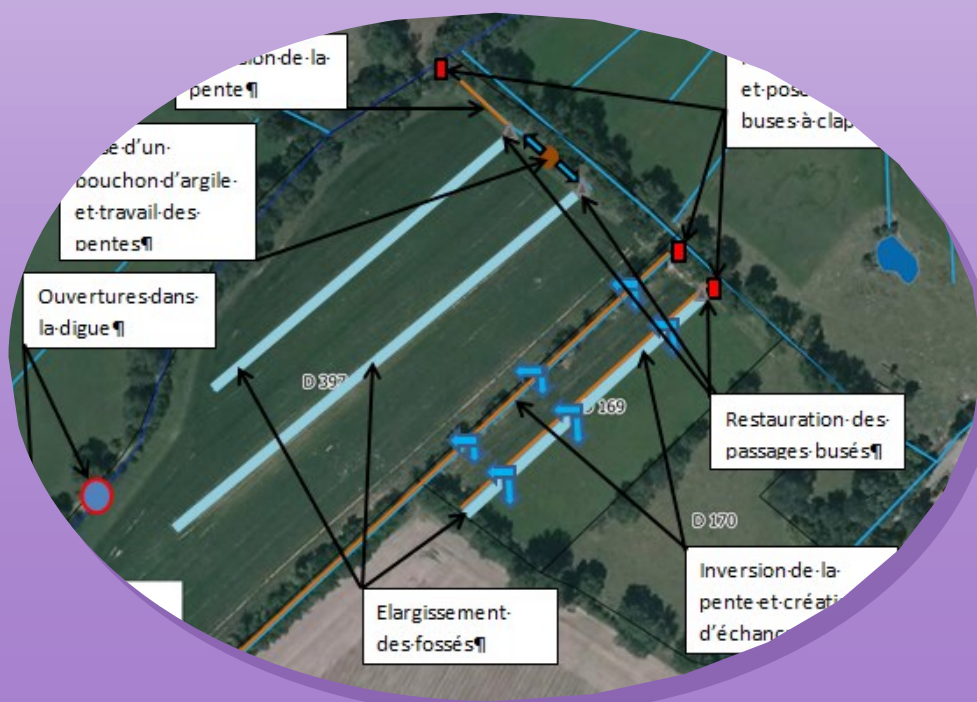
Cette assistance se fait en lien avec les différents acteurs locaux et de l'aménagement foncier : SAFER, géomètre, Commission d'Aménagement Foncier, commune, syndicat de rivière, ONEMA, DDT, Bureau d'étude chargé de suivre la bonne application des arrêtés...

En 2016, l'ADASEA a travaillé sur les propositions de parcelles et de mesures de compensation avec le syndicat de rivière.

Il a été proposé

- la restauration de prairies humides existantes : petits travaux et équipements hydrauliques sur les fossés et les mares, afin qu'ils maintiennent mieux l'eau dans les parcelles, tout en préservant les espèces protégées existantes (Jacinthe de Rome, amphibiens, Cuivré des marais)
- la création de nouvelles prairies humides en zone inondable : échancrures sur digues, travaux hydrauliques sur réseau de fossés, création de barrades pour les rendre plus inondables, ensemencement de prairies naturelles par la méthode « fleur de foin »

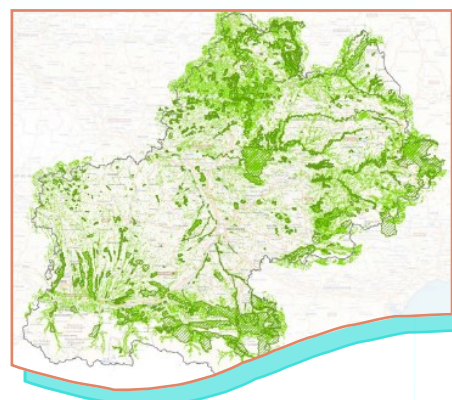
Ces travaux de restauration seront suivis d'un conventionnement avec des agriculteurs pour la gestion durable de ces prairies humides par fauche et/ou pâturage



Dans le cadre de la mise en œuvre du FEDER, les projets régionaux en faveur de la biodiversité doivent répondre aux enjeux du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et valoriser la Trame Verte et Bleue.

Ainsi, la CATZH portée par l'ADASEA est un outil de valorisation de la sous-trame « zones humides » de la Trame Verte et Bleue, et est co-financée par le FEDER et la Région à ce titre.

Des projets de valorisation des trames et sous-trames du SRCE ont été lancés en 2016 à l'échelle régionale à l'initiative de divers porteurs de projets, auxquels participe l'ADASEA du GERS.



Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

le SRCE de Midi-Pyrénées, arrêté le 27 mars 2015, traduit les enjeux et objectifs de la Trame verte et bleue. Il a pour objectif de lutter contre la dégradation et la fragmentation des milieux naturels, de protéger la biodiversité, de participer à l'adaptation au changement clima-

tique et à l'aménagement durable du territoire. Il a pour vocation première d'être pris en compte dans les documents d'urbanisme, mais également dans les projets régionaux relatifs à la préservation de la biodiversité et à l'aménagement du territoire.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES DES TRAMES

Amélioration des connaissances de la flore de plaine

Programme régional porté par le Conservatoire Botanique National de Midi-Pyrénées

Partenaires : Associations Botaniques de MP, CEN, Nature Midi Pyrénées

Réalisation 2015-2016 par ADASEA :

- * Recherche de taxons rares dans l'Armagnac
- * Veille sur espèces exotiques envahissantes
- * Inventaires flore complémentaires sur ZNIEFF à déficit de connaissance

Perspectives 2017-2018 :

- * Travaux axés sur espèces de milieux aquatiques

Amélioration des connaissances sur la biodiversité de la sous-trame des milieux secs agropastoraux

Programme régional porté par la LPO 46

Partenaires : GOG, CPIE pays Gersois

Réalisation 2015-2016 par ADASEA :

- * Inventaires floristiques de 20 sites de pelouses sèches à déficit de connaissance

Perspectives 2017-2018 :

- * Poursuite de l'amélioration des connaissances
- * Travaux sur la gestion de ces milieux



MESSIFLORE

Programme de Préservation de la sous-trame « milieux ouverts » dans sa composante « semi-naturelle »

Programme régional porté par le Conservatoire Botanique National de Midi-Pyrénées



Partenaires :
local: Association Botanique Gersoise
Régionaux : Associations Botaniques de MP, Nature Midi Pyrénées

Réalisation 2015-2016 par ADASEA :

- * Appui à la mise en place d'une filière de production de semences
- * Appui à la mise en œuvre de mesures agri-environnementales

Perspectives 2017-2018 :
Poursuite des actions envers les acteurs agricoles

URBAFLORE

Programme de Préservation de la flore menacée de la sous trame « aires urbaines »

Programme régional porté par le Conservatoire Botanique National de Midi-Pyrénées



Partenaires :
local: Association Botanique Gersoise
Régionaux : Associations Botaniques de MP, Nature Midi Pyrénées, CEN^MP

Réalisation 2015-2016 par ADASEA :

- * Appui à la réalisation d'une journée de sensibilisation des collectivités locales
- * Sensibilisation des acteurs agricoles
- * Outils de communication

Perspectives 2017-2018 :

- * Renforcement des actions de sensibilisation
- * Accompagnement de projets de gestion

ATELIER DE PARTAGE ET D'APPROPRIATION DE LA TVB

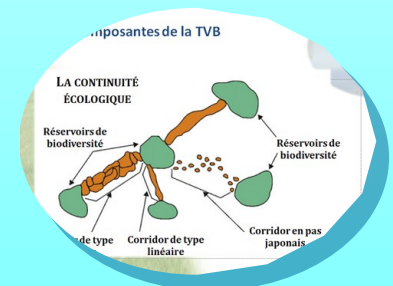


Atelier réalisé dans le cadre d'une prestation pour le CPIE Pays Gersois.

Organisé le 1er décembre 2016, il a réuni 10 élus des communes de Roques, Bezolles, Rozes et St Paul de Baïse.

Au programme :

1. Le vocabulaire spécifique à la TVB
2. Le nouveau cadre réglementaire
3. Atelier pratique communal
4. Éléments de hiérarchisation dans la prise en compte de la TVB
5. Les outils de mise en œuvre de la TVB dans les PLU



Protection des eaux, des zones humides et lutte contre l'érosion

Contrat Milieu « Préservation des zones humides » de la Gascogne Toulousaine

Ce contrat passé entre l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine prévoit un panel d'actions pour la préservation de la zone humide de l'Isle-Jourdain. C'est le 1er contrat « milieux » mis en place dans le Gers.



Après une phase d'écriture et de calage en 2015, l'ADASEA a apporté son soutien à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine en 2016 pour :

- la coordination avec les acteurs
- l'animation auprès des propriétaires de la zone humide (réunions, rencontres individuelles)
- la sensibilisation du public lors des Journées Mondiale des Zones Humides
- l'animation foncière
- le suivi des zones humides



PAT GIMONE

Le PAT Gimone II est un Plan d'Action Territorial mis en place pour protéger le captage d'eau potable de Beaumont de Lomagne (82) classé « Grenelle ».

C'est un programme multipartenarial piloté par les chambres d'agriculture 32 et 82. **L'ADASEA participe au PAT sur la problématique de l'érosion et de l'aménagement de zones tampon.**

Les différentes actions du volet « Zones tampon » :

- un conseil individuel spécifique ,
- des mesures d'accompagnement (MAEC, aides aux investissements),
- des rencontres thématiques,
- une animation ciblée à l'échelle de sous bassins versants prioritaires.

Cette approche est complémentaire du volet « changement de pratiques » animé par le réseau des chambres d'agriculture, coopératives et GABB.

En 2016, l'ADASEA a participé aux réunions de présentation pour les agriculteurs. Elle a joué un rôle moteur dans l'organisation d'une journée d'animation collective le 7 décembre à Maubec (82). Cette journée avait pour thème « Aménager mon espace agricole pour lutter contre l'érosion » et a permis de montrer la synergie des animateurs : **ADASEA, AP 32, Arbres et Paysages d'Autan (31), Campagnes vivantes (82) et syndicats de rivière de la Gimone 32 et 82.**



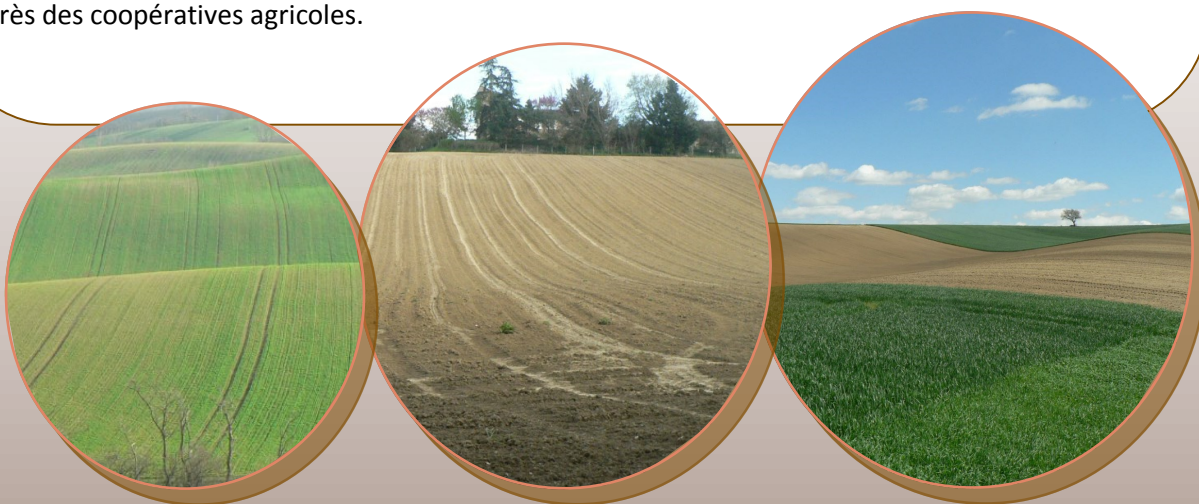
Contrat Milieu « Lutte contre l'érosion » dans le Bassin versant de l'Hesteil

Dans la lignée du 1er contrat « milieu », la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine met en œuvre, en 2016, un plan de lutte contre l'érosion dans le bassin versant de l'Hesteil, ruisseau à l'origine de fortes coulées de boues en juin 2014 dans la ville de l'Isle Jourdain.

Ce plan de lutte prend la forme d'un Contrat de Milieu engagé entre la Communauté et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et s'appuie sur un partenariat Groupement des Agriculteurs de la Gascogne Toulousaine / ADASEA / coopératives / Chambre d'agriculture / AP32...

L'ADASEA assure notamment l'animation du volet « Mesures agri-Environnementales » en 2016 et 2017, du volet « aménagements anti-érosifs », participe à la coordination technique avec les acteurs agricoles (agriculteurs, coopératives) et aux animations collectives .

En 2016, l'ADASEA a réalisé les diagnostics parcellaires de 19 agriculteurs représentant 830 ha, et monté 7 dossiers MAEC , participé à l'élaboration du diagnostic d'exploitation et à l'animation auprès des coopératives agricoles.



Principales Actions	Structures porteuses
Animation du contrat milieu et communication	Communauté de Communes
Animation PAEC	ADASEA avec GAGT
Fédération des acteurs agricoles autour pratiques de protection des eaux et lutte contre érosion	GAGT
Diagnostic des exploitations et plan de progrès	Coopératives, CA32
Animations collectives	GAGT, ADASEA
Volet zones tampons et Aménagements anti-érosifs	ADASEA
Animation Volet « Riverains »	CCGT
Suivi des indicateurs	CCGT, ADASEA , GAGT



Formation Natura 2000 : sur le Site Midou-Ludon :

"Connaître, comprendre, protéger et valoriser un site Natura 2000 sur son territoire"

Réalisée en janvier 2016, financée dans le cadre du programme régional de formation Natura 2000 par la DREAL, cette formation a réuni 18 représentants des collectivités et différents acteurs du site Natura 2000 .

Temps d'interventions portant sur :

- ✦ les caractéristiques du site et du programme d'actions (ADASEA)
- ✦ le cadre de Natura 2000 et l'évaluation des incidences (DDT40 32)
- ✦ un exemple d'animation sur le site Adour (Institution Adour)

Ateliers de réflexions issu du principe du « world café » (ou café découverte):

Les mots-clés issus des questions et des échanges ont servi à construire les thèmes des 3 ateliers : Natura 2000 et mes projets de territoires , Communication et valorisation , Gouvernance et gestion .

Chaque atelier a été animé par un des animateurs du site et structuré sous forme d'une table favorisant les échanges entre les membres du groupe où les propositions sont inscrites sur des notes repositionnables. Ensuite une phase de restitution a permis de mettre en forme des propositions co-construites pour la poursuite de l'animation du site Natura 2000.

Cette formation a été particulièrement appréciée des participants, et a permis d'amorcer une animation co-construite par les acteurs.



Formation « Faune des mares »

Une journée de formation a été organisée en septembre 2016 à destination des conseillers CATZH : Reconnaissance et Biologie des Invertébrés et Micro-mammifères des mares du Gers, avec l'intervention de J.M. CATIL du CPIE Pays Gersois.



2 autres formations ont été suivies dans le cadre de la coordination INTER CATZH régionale : TVB et GEMAPI

Animation du programme régional de formations Natura 2000

L'ADASEA du Gers, dans le cadre d'une prestation pour l'association LES ADASEA, anime le programme régional 2016-2017 de formation Natura 2000 financé par la DREAL ; l'ADASEA accompagne le montage financier et l'organisation de 9 formations NATURA 2000 pour 4 structures animatrices Natura 2000 : AREMIP (31), Institution Adour, MIGADO (09) et l'ADASEA 32.

Perspectives 2017

- **Formation VIVEA** : Gestion et restauration des prairies naturelles
- **Formation Natura 2000** sur le Site du LIZET : L'arbre dans tous ses états
- **Formation Natura 2000** sur le Site Midou-Ludon : Gestion pérenne des rivières

Actions Innovantes : Préparation d'un Groupe Opérationnel pour la valorisation des prairies inondables



Suite au travail engagé en 2015, l'ADASEA a embauché en 2016 Claire François, diplômée de l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan, pour poursuivre la création d'une filière locale de valorisation des prairies inondables. Le projet continue sa lancée sur les territoires de la Gimone, de l'Arrats et de la Save à l'Isle-Jourdain. Les prairies y sont de moins en moins valorisées, et leur devenir au delà des MAEC s'en trouve compromis.

La filière a pris un nouvel essor avec le choix de devenir un Groupe Opérationnel (GO). Ce type de groupement reconnu par le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI) est inscrit dans le Programme de Développement Rural Régional d'Occitanie. Le GO regroupera ainsi le groupement des agriculteurs engagés et différents partenaires techniques et financiers afin de trouver collectivement des solutions à la durabilité des prairies inondables.



4 volets d'action sont prévus :

Améliorer les connaissances pour des meilleures gestion et valorisation des prairies inondables

Améliorer la valorisation des prairies naturelles inondables dans les élevages locaux

Étudier la valorisation du foin de mauvaise qualité (foin sablé, foin grossier) dans une filière énergétique locale

Diversifier la valorisation de ces prairies avec des ventes et de la communication auprès du grand public

PERSPECTIVES 2017

- ◆ Déposer le dossier de demande de subvention pour la création d'un Groupe Opérationnel auprès de la Région Occitanie
- ◆ Structurer le groupe d'agriculteurs engagés

Le Concours des Prairies Fleuries

En 2016, l'ADASEA a organisé le Concours Général Agricole des Prairies Fleuries dans le territoire **des vallées de la Gimone et de l'Arrats**. Il a pu être réalisé grâce au **soutien direct du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et de la Fédération des Chasseurs**, et de **l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de la Région Occitanie et de l'Europe** à travers l'animation « zones humides ».

11 éleveurs ont participé à cette édition, 10 éleveurs de bovins allaitant, 1 éleveur équin : Thierry MIQUEL à Aubiet, Michèle SERAFIN à Montiron, Bernard DESPAUX à Tirent-Pontéjac, Alain PUJOS à Saramon et Jean-Pierre SEMONT à Polastron, Alain AMBAL et Michel DUMOUCHE à Gimat, Régis FERRADOU à Maubec, Simon FAULONG à Saint-Brès, Jacques VAVASSORI et Pierre PUYANE à Mauvezin.

Toutes ces prairies sont situées dans les territoires qui font l'objet de la Cellule d'Assistance Technique aux Zones humides où elles bénéficient de Mesures Agro-Environnementales.

C'est le 25 et le 26 mai 2016 que le jury d'experts a évalué les prairies candidates en présence des exploitants. Le jury habituellement composé de Joël ABADIE, technicien fourrage de la Maison de l'Élevage, Bernard LASCURETTES et Paul MAGNI, botanistes de l'Association Botanique Gersoise, et Anne GIL, apicultrice du Syndicat «Les Ruchers d'Armagnac», s'est agrandi pour accueillir Laetitia LAFFITE, paysagiste au CAUE, et Charles GILBERT, administrateur de la Fédération de Chasse du Gers. Le jury a été présidé par Jérémie de RE, éleveur de bovins bio à Caillavet et secrétaire général des JA.

En s'appuyant sur la grille de notation nationale, ils ont évalué les fonctionnalités écologiques des prairies (richesse floristique, qualité du milieu pour les insectes pollinisateurs, qualité cynégé-



tique...), les fonctionnalités agricoles (facilité d'exploitation, qualité de vie pour le troupeau, productivité, valeur alimentaire, souplesse d'exploitation), les valeurs paysagères, ainsi que les cohérences de l'usage agricole pour l'exploitation et le territoire.

Cette année encore les éleveurs nous ont montré que les prairies naturelles avaient toute leur place au sein des exploitations de notre territoire gersois. C'est Jean-Pierre SEMONT, polyculteur éleveur à POLASTRON, qui a reçu le **premier prix du meilleur équilibre agro-écologique**.

La **remise des prix locale** s'est faite à l'occasion de la manifestation **GASCOGNE AGRI organisée par les Jeunes Agriculteurs du Gers à PAULHAC le 27 août 2016**.

L'ADASEA a ensuite remonté la candidature du lauréat gersois, Jean-Pierre SEMONT, auprès des organisateurs du **concours**

général agricole des prairies fleuries, pour la compétition nationale, dont la remise des prix a eu lieu au **Salon de l'Agriculture à Paris le 2 mars 2017**, où il a remporté le **3^e prix d'excellence agro-écologique, dans la catégorie des prairies de fauche humides** des zones de plaine.



Synthèse du Bilan Comptable 2016

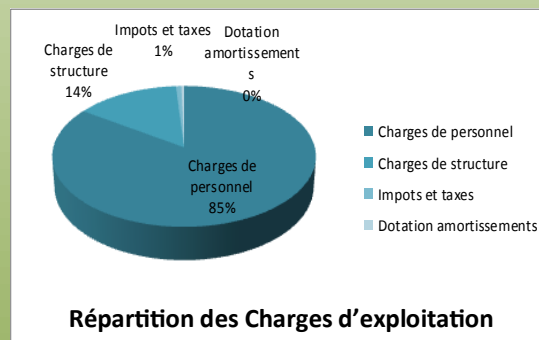
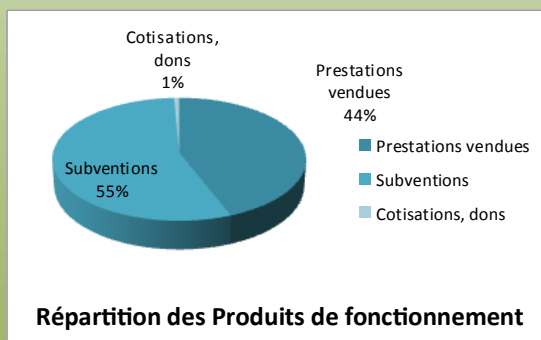
ATHOS PARCOURS DES LOBBIES CONSEIL Le Bilan de votre Année **2016**

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

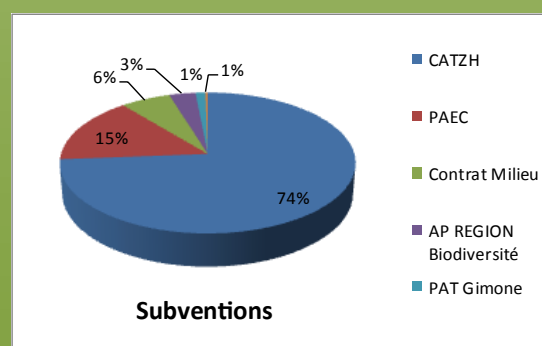
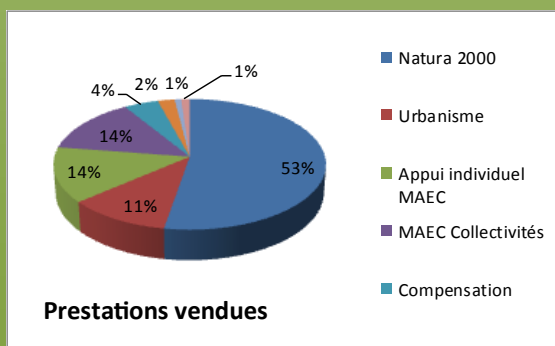
	2016	2015	Évolution	
Produits de fonctionnement	647 323 €	572 861 €	+74 462 €	+13% 🏆
Marge globale	132 117 €	123 573 €	+8 544 €	+6.9% 😊
Charges de fonctionnement	93 480 €	85 968 €	+7 512 €	+8.7%
Impôts et taxes	4 960 €	15 397 €	-10 437 €	-67.8%
Charges de personnel	553 569 €	521 475 €	+32 094 €	+6.2%
Dotations aux amortissements	2 497 €	1 569 €	+928 €	+59.1%
Résultat courant non financier	-151 €	-42 970 €	+42 819 €	+99.6%
Résultat financier	1 694 €	1 988 €	-294 €	-14.8%
Résultat courant	1 543 €	-40 983 €	+42 526 €	
Résultat exceptionnel	-2 060 €	30 626 €	-32 686 €	
Résultat de l'exercice	-517 €	-10 356 €	+9 839 €	+95%

ADASEA DU GERS Entretien du 07/03/2017 présenté par Monsieur Jacques HAMEL

Répartition des charges et produits



Détail de la répartition des produits



ADASEA du Gers

Maison de l'Agriculture - Route de Mirande

BP 70161 - 32003 AUCH Cedex

Tél : 05.62.61.79.50 - mail : a032@adasea.net - Site : www.adasea32.fr



adasea 32

Partenaires Financiers



UNION EUROPÉENNE



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTRE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Partenaires Techniques



PREFET
DU GERS



PRÉFET
DE LA RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



G A S C O G N E



44 rue Victor Hugo - 32 190 Vic Fezensac
Tél. 05 81 67 01 81



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOT